



# *La Présidence De la Polynésie française*

---

**BUREAU DE LA COMMUNICATION**  
**Communiqué de Presse**  
***Lundi 6 avril 2020***

---

## **Point de situation du navire de pêche chinois échoué à Arutua**

Le Vice-président de la Polynésie française, ministre de l'Economie bleue, Teva Rohfritsch, souhaite apporter quelques précisions sur le navire de pêche chinois, « Shen Gang Shun 1 », qui s'est échoué à Arutua.

Suite à une avarie, le navire s'est rendu à Tahiti le 15 mars dernier pour réparer, avec à son bord, 15 tonnes de poissons congelés et 62 tonnes d'appâts.

Après un contrôle à quai, le bateau chinois a fait le plein de vivre et de carburant avant de reprendre la mer le 20 mars, pour poursuivre sa campagne de pêche en dehors de la ZEE polynésienne.

Le navire n'a, en effet, rien débarqué au quai de Papeete, car le poisson sous cale est destiné à un circuit de vente étranger.

Le suivi VMS de ce navire s'est effectué en continu depuis son entrée dans la ZEE jusqu'à son échouement.

Les services de l'Etat, en charge du contrôle et de la surveillance des navires de pêche étrangers confirment qu'il n'y a eu aucune pêche illégale à l'intérieur des eaux polynésiennes.

Les services de contrôle du Pays sont mobilisés et des sanctions seront prises pour toute infraction constatée à la réglementation polynésienne.

Dans cette attente, chacun est invité à la retenue, en particulier dans les commentaires publiés sur les réseaux sociaux.

Le ministre de la pêche informe que la procédure de déséchouement du navire, actuellement sur le platier récifal de l'atoll d'Arutua, est bien engagée malgré les difficultés techniques et logistiques liées au confinement.

-0-0-0-0-0-